



Formation : ANGLAIS

Objectif :

A la fois structurée et flexible, la formation certifiante vous propose une formule adaptée à vos objectifs personnels et vous prépare au mieux pour le passage de la certification TOEIC. Tout au long de celle-ci, vous développez vos compétences grâce à des modules de formation en autonomie, construits autour d'objectifs clairs et mesurables.

Certification :

L'apprenant est prévenu dès son entrée en formation de la possibilité d'obtenir la certification. Il est dirigé en fin de formation à l'examen d'obtention de la certification de sa formation.

Tests TOEIC (Test of English for International Communication)

Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Public concerné et prérequis :

Toute personne souhaitant suivre une formation en Anglais afin d'en renforcer sa pratique quotidienne, sans aucun prérequis.

Qualification des intervenants :

Nos formateurs de langue anglaise mettront à disposition de tout apprenant, toute leur expérience afin de permettre l'amélioration de leur maîtrise de la langue. Nos formateurs sont experts dans leurs métiers avec une posture 100% apprenant.

Matériel nécessaire :

- Ordinateur, tablette ou téléphone avec connexion Internet,
- Casque avec micro de préférence,
- Papier et stylo pour prendre des notes.

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, contacter le référent handicap au 04 26 78 46 65.

Moyens pédagogiques et techniques :

Modalités pédagogiques :

- Test initial de niveau dans la langue,
- Suivi du parcours par un éducateur : recueil initial des besoins de l'apprenant et adaptation du programme, planification des cours,
- Accès à notre plateforme e-learning illimité pendant toute la durée de la formation,
- Cours individuels en face à face avec le formateur.



Moyens pédagogiques :

- Exercices individuels,
- Exposés,
- Etude de textes,
- Enregistrements audio ou vidéo,
- Etude de cas pratiques,
- Jeux de rôle et mises en situations.

Programme de la formation :

Le programme indique le champ des possibilités offertes par la personnalisation de la formation et est adapté au niveau de l'apprenant.

Compréhension orale

- Acquérir et comprendre des mots courts ou des expressions sur soi-même (lieu d'habitation, ce qui vous appartient, relation...),
- Comprendre des mots courants ou des expressions sur son environnement proche (concernant l'actualité, des situations diverses...),
- Comprendre des informations pour se situer et s'orienter, des questions et instructions précises,
- Comprendre les points essentiels de programmes diffusés (radio, documentaires, journaux télévisés...),
- Suivre et comprendre une conversation entre locuteurs natifs,
- Saisir les informations principales d'une présentation, d'un exposé, d'une conférence dans son domaine de spécialité.

L'expression orale

- Utiliser des expressions courantes,
- Exprimer des besoins de la vie courante,
- Se présenter ou présenter quelqu'un,
- Pouvoir interagir sur une gamme de sujets relatifs à son environnement proche (voyages, musique, travail...),
- Être capable de demander des renseignements sur des situations types (s'orienter sur un lieu, s'informer sur une personne...),
- Raconter des expériences passées, futures ou souhaitées,
- Exprimer un point de vue sur un thème de société,
- Poser des questions et apporter des réponses construites et articulées Améliorer son accent et sa prononciation.

Compréhension écrite

- Être capable de comprendre des documents courants, des textes et de reconnaître les idées d'un contenu standard,
- Comprendre les points essentiels dans des écrits quotidiens (manuel d'utilisation, documents administratifs...)
- Comprendre les points principaux des textes informatifs ou argumentatifs (articles de presse, menus gastronomiques...).



L'expression écrite

- Rédiger un message pour obtenir des renseignements, des énoncés brefs sur soi-même et sur son environnement,
- Savoir répondre à un questionnaire (nom, nationalité, âge, ...),
- Produire un texte descriptif ou construit (courrier administratif, lettre de motivation, courriel de réclamation, etc.),
- Rédiger des textes professionnels ou techniques, des synthèses et rapports structurés Situation professionnelle,
- Acquérir et comprendre des mots familiers ou des expressions sur son domaine d'activité,
- Réaliser un échange structuré dans son domaine d'activité,
- Assurer des échanges téléphoniques ou vidéo efficaces,
- Savoir mener avec aisance un entretien professionnel, une négociation,
- Savoir animer une réunion, faire une présentation, prendre la parole en public.

Durée de la formation :

De 15 à 100h / 1 mois à 1 an.

Modalité d'évaluation des acquis :

Pendant la formation :

- QCM et tests (oral et écrit),
- Mises en situation,
- Travail individuel

Une fois la formation terminée :

- Test bilan de fin de formation
- évaluation des compétences en compréhension et en expression, à l'oral comme à l'écrit. Un score détaillé indique le niveau obtenu selon 5 axes : prononciation, grammaire, vocabulaire, aisance et cohérence du discours. Il identifie également les points forts et les points à améliorer. Il indique la correspondance avec les 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL) : A1, A2, B1, B2, C1 et C2.

Itinéraire pédagogique :

Comme pour l'évaluation finale sous forme de test, chaque apprenant devra répondre à des questions et réaliser des travaux se rapportant à l'ensemble des séquences réalisées. Ces tests réalisés au cours de l'action de formation ont pour objectif de : vérifier la progression des acquis sur les apprenants, mais aussi les mettre en conditions réelles du passage du test final. Il convient ici de rappeler que ces évaluations partielles sont avant tout formatives et non normatives. Par ailleurs dans ce cadre, il sera demandé aux apprenants avec leur accord un travail individuel qui sera la base de leur projet.

Délais moyens pour accéder à la formation :

A réception du contrat de formation signé et autres formalités administratives, une date d'entrée en formation est proposée en fonction des besoins de l'apprenant dans la limite d'un mois.